



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU

DU 18 décembre 2019

Ordre du jour :

- 1 - Bilan du concours du 30 novembre et 01 décembre 2019.
- 2 - T-Shirts coton et Polaires brodées ?
- 3 - Équipe poulies pour la saison extérieure 2020.
- 4 - Questions diverses
 - OUIPLAY au Carroz d'Arèche
 - Encadrement et remontée parentale
 - Utilité Publique
 - Sortie été 2020
 -

Présents : Le secrétaire, la secrétaire adjointe, le trésorier, la trésorière adjointe, le responsable matériel.

Excusé : Le président, le vice-président

Ouverture : La séance est ouverte à 18h38.

I) Bilan du concours du 30 novembre et 01 décembre 2019.

Bilan financier du concours salle.

<i>Concours Cluses Salle</i>	Recettes	Dépenses	Bénéfices
Greffe	1 395,00 €	-418,00 €	977,00 €
Tombola	1 585,00 €	-597,13 €	987,87 €
Buvette	354,82 €	-243,93 €	110,89 €
Sponsors	450,00 €	0,00 €	450,00 €
Divers (stylo, traiteur,...)	0,00 €	-391,00 €	-391,00 €
TOTAL :	3 784,82 €	-1 650,06 €	2 134,76 €

A noter que dans les dépenses de la buvette, rentrent les achats pour les crêpes, les ballons et la soupe pour un montant de 121,96 €.

Bilan sportif du concours salle.

Avec 152 archers sur l'ensemble des 3 départs, c'est le plus gros concours salle (hors championnat départemental) organisé par le club depuis plus de 10 ans (pas d'historique antérieur). A noter qu'un double record de ligue a été battu en arc à poulies chez les Juniors Femmes, le 1x18m et le 2x18m. Bravo Agathe.

Bilan de l'organisation.

L'installation s'est très bien déroulée, les personnes qui managent sont très bien rodées et leurs explications permettent d'optimiser le temps imparti.

Nous n'avons pas pris le système TRAPTA cette année et n'avons pas ressenti de gêne ou de perte de temps par rapport à cela. Par contre il faudra ajouter sur les feuilles de marque, une mention indiquant que les scores qui seront entrés dans le logiciel de la fédération seront ceux qui seront compris de par l'écriture sur les feuilles. En effet la plus grosse perte de temps est due aux calculs parfois à refaire pour comprendre quels chiffres ont été manuscrits.

Pour le rangement, il est regrettable de voir que certains archers du club font comme si ils n'étaient pas concernés par ce concours et se sont « sauvés ». En fait ce sont les mêmes qui installent, gèrent le bon déroulement et rangent. Pas de roulement et donc un climat qui risque d'engendrer une démotivation de la part des personnes « tout le temps » sollicitées. A noter quand même que quelques « nouveaux » sont venus nous soutenir et nous aider à leur niveau.

Pour le pot de l'amitié, il n'y a pas eu assez de consignes quant à ce qui était à présenter et donc il y a eu des petits loups et surtout, à ce moment-là un manque de personnes pour le préparer, l'installer et le distribuer.

II) T-Shirts coton et Polaires brodées ?

Carine a fait 2 demandes de devis, chez Broderie des Alpes et chez Léman Broderie. Seul ce dernier a répondu mais le prix proposé ne nous convient pas : le Polaire est à 33,00€, le logo cœur à 10,80€ et le logo dos à 32,40€, ce qui fait un total de 76,20€, hors nous proposons la polaire à 47,00€. La participation à la programmation demandée est de 54,00€.

Christian a repéré un petit commerce sur Bonneville et se propose d'y passer pour demander des informations. Hervé attends une réponse de sport 2000. Grégory doit redemander à l'Imprimerie Saint Jeoirienne et à Thierry Violin, ancien employé de notre ancien fournisseur.

Il faut aussi proposer une nouvelle commande de T-Shirts techniques.

III) Équipe poulies pour la saison extérieure 2020.

DRAPE-E : Manche 1 le 17/05 à Viviers, manche 2 le 13/06 à Monistrol et manche 3 le 05/07 à St Priest.

Un mail a été envoyé aux différents archers qui formeraient cette équipe. Sans réponse ou avec réponse négative à la date demandée, il n'y aura pas d'équipe poulie cette année.

Equipe Challenge : manche 1 le 09/05 à Corbas ou Lezoux ou Aurec, manche 2 le 06/06 à Lozanne ou St Paul 3 Chateaux ou Preveissin Moens. Finale le 11/07 à Chaponost.

IV) Questions diverses :

a. *OUIPLAY au Carroz d'Arâche.*

Un devis pour la prestation de l'Arc Club Clusien a été présenté et accepté par l'organisateur de OUIPLAY. Le montant est de 350,00€.

Jean-Jacques a rendez-vous le vendredi 3 janvier pour voir le terrain et les sécurités afin de compléter les demandes. Suite à cela il fera un mail aux différents bénévoles pour l'organisation.

Peut-être que suite à cette prestation nous pourrions proposer notre participation à l'évènement OUIPLAY de l'été.

b. *Encadrement et remontée parentale.*

Une réunion de la commission sportive est à prévoir rapidement. Des remarques ont été reçues par rapport à l'encadrement. Il faut régler ces problèmes pour éviter d'autres remarques.

c. *Utilité Publique.*

Afin de pouvoir faire bénéficier plus facilement nos donateurs de réduction d'impôts en leur donnant le cerfa 11580-3 sans être mis en défaut par rapport à l'article 200 du CGI, Pascale s'occupe de faire la demande de reconnaissance d'utilité publique.

d. *Sortie été 2020.*

Nathalie arrête son activité d'enseignement du tir à l'arc (pour le moment). Aussi, nous allons essayer d'organiser une sortie « barbecue » au club de Samoëns. Pour cela, en fonction du calendrier des compétitions, Christian fera un tri dans des dates à proposer et nous laisserons le choix aux archers septimontains pour la date finale.

Clôture de la séance à 19h53.

La date de la prochaine réunion de bureau est prévue le 18/03/2020 à 18h30, le lieu est à définir prochainement.

Le Secrétaire : G. Turbelin

